Bulletin des Archambault d'Amérique
no 68, Mai 2005

7400, place Cointerel
Anjou, Québec
H1M 1E7

LES CHÂTIMENTS AU XVII[E] SIÈCLE

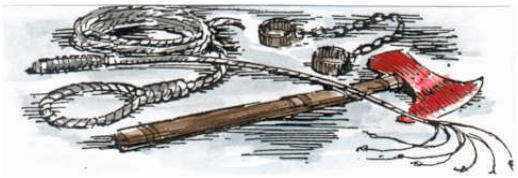

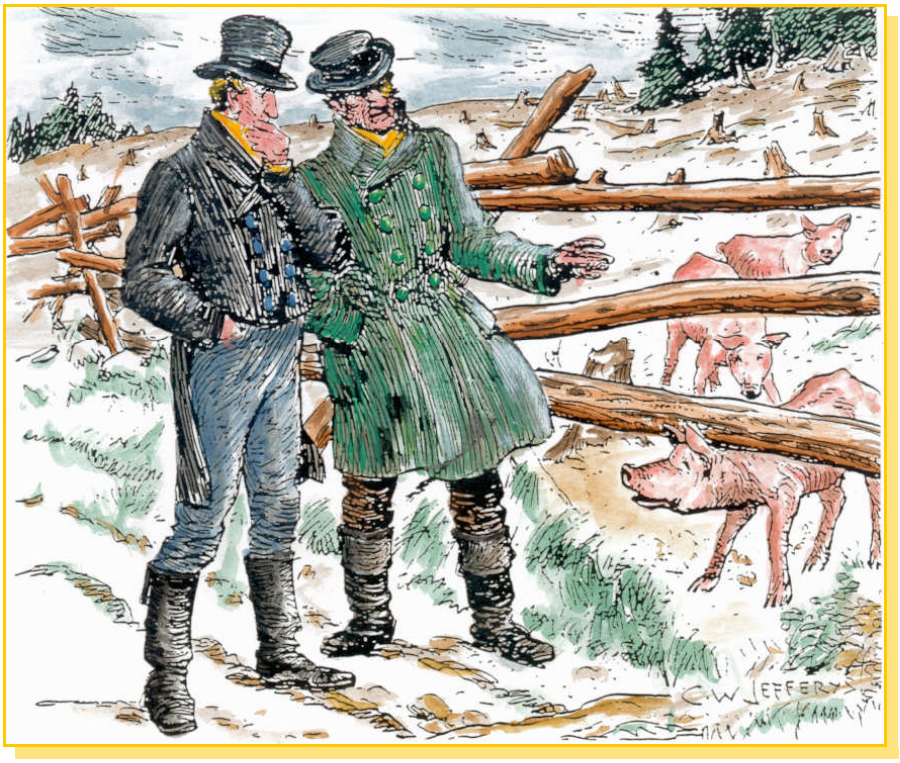

DES INSPECTEURS DE CLÔTURES RÉGLANT UN CONFLIT DE BORNES.

Bulletin 68

Rédaction
Pierre Archambault

Révision
Jacques Archambault

Mise en page
Diane Chabot

Collaboration
Daniel Archambault
Richard Archambault

Traduction

Carole Archambault	Aylmer
Christine Archambault	Montréal
Jacques O. Archambault	Mont-St-Hilaire
Roger Archambault	Abbotsford, C.-B.
Lucienne Tong	Sault-Ste-Marie, Ont.

Impression

Téléphonez-nous
Richard Archambault
(514) 697-2439

Visitez notre site Internet
www.archambaultdamerique.com

Sommaire

- Les châtiments au XVII[e] siècle.....3
- Coupures de presses aux Archives municipales de Montréal.....6
- Un dernier voyage de Monique Cartier-Archambault 7
- 29 décembre 1898 8
- Joseph-Sergius Archambault 10
- Quelques anecdotes … 11
- Daniel « Archie » Archambault.....12
- Les années 20 et 30 vues par Edmond Archambault.....13
- Les gîtes du passant.....14
- Ne finissez pas votre assiette 16
- Rubrique nécrologique 17
- Des gens d'affaires : les Archambault.....18
- Autre époque, autres sensibilités… 20

Tous droits de reproduction, d'édition, d'impression, de traduction, d'adaptation, de représentation, en totalité ou en partie, réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction de tout extrait de cette publication par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique et en particulier par photocopie ou microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de *Les Archambault d'Amérique.*

Les châtiments au XVII^e siècle

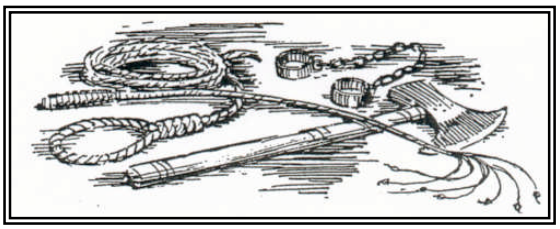

Sous le régime français, les peines imposées par la justice étaient plus sévères qu'aujourd'hui. On a vu, comme exemple, trois personnes fouettées à la porte de l'église pour vol de volailles ou on pendait celui qui volait un cheval ou un mouton. Il y eut 118 personnes soumises à la peine capitale, 95 au fouet, 56 au bannissement, 59 à la flétrissure au fer chaud, 47 aux galères, 31 au carcan, 19 au chevalet et 10 au poteau ou au pilori.

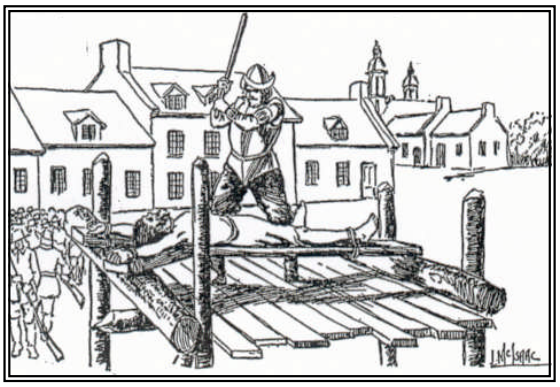

« Il ne faut pas s'étonner de cet état de choses ; c'était les usages de l'époque. Qu'on en juge par les Blue Laws (lois bleues) de la Nouvelle-Angleterre. L'enfant qui avait maudit ou frappé ses parents était puni de mort ; celui qui était opiniâtre ou se révoltait contre son père, pouvait être condamné à mort également. Le mensonge ou le jurement étaient punis d'une amende, du pilori et du fouet. Les ivrognes étaient fouettés. Le dimanche, le mari et la femme ne pouvaient s'embrasser, il leur était défendu aussi d'embrasser leurs enfants ce jour-là. Les amants qui se donnaient un baiser étaient réprimandés publiquement et devaient payer une amende. L'usage du tabac était sévèrement interdit. Les quakers et les catholiques étaient bannis ; s'ils revenaient, ils étaient punis de mort. Le dimanche, il était défendu de voyager, de se promener même dans son jardin, de cuire son dîner, de faire les lits et de balayer la maison. La danse était interdite. Les seuls instruments de musique tolérés étaient le tambour et la trompette[1] ».

En Nouvelle-France, un des rôles du procureur fiscal était de prendre l'initiative d'amener devant le juge toute personne refusant de se soumettre aux lois et règlements. De 1673 à 1677, le procureur fiscal Jean Gervaise, époux d'Anne Archambault, remplaça le juge d'Ailleboust qui devait se rendre souvent à Québec pour affaires. De 1677 à 1689, il remplaça à maintes reprises le juge Jean-Baptiste Migeon et rendit plusieurs sentences en cette qualité. Le 22 octobre 1678, Gervaise voudrait faire comparaître tous ceux qui vendent de la boisson au détail. L'officier de justice dira que c'est pour simple vérification de permis, mais il y a plus, car plusieurs cabaretiers toléraient qu'on blasphémât dans leur établissement, Gervaise voudrait leur donner les remontrances qui s'imposent.

Jean Gervaise avait un grand respect pour la justice. En 1655, il n'hésita pas à dénoncer les infamies de Jacques Linot, condamné au carcan et au bannissement à perpétuité de l'île de Montréal, après avoir été exposé sur la place publique (future place d'Armes). À l'issue de la grand-messe il dut porter des écriteaux relatifs à son crime et payer 50 livres d'amende.

Dans un autre cas survenu vers 1678, Jean Barte fut condamné à la flétrissure au fer chaud d'une fleur de lys sur l'épaule droite. Il fut pris à voler chez le riche marchand Jean Aubuchon[2]

---

[1] Élie de Salvail, *366 anniversaires canadiens.*

[2] Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 1, p. 67 et 68.

Conduit au supplice

beau-père de Jacques Archambault, petit-fils de l'ancêtre. En 1689 le ciergier Gilles Carré est coupable d'avoir volé une somme à un prêtre de l'île d'Orléans. Il fut marqué d'une lettre ou d'une fleur de lys indélébile, puis battu de coups de verges sur les places de la basse et de la haute ville de Québec. Mis ensuite en chemise, une torche à la main et une corde au cou tenue par un bourreau, devant la porte de l'église, il dut demander pardon de son offense à Dieu, au roi et à la justice.

Jean Aubuchon fut lui-même accusé de plusieurs délits. En 1657, il fut condamné à payer une amende de 50 livres pour avoir vendu de l'eau-de-vie aux Amérindiens. En 1660, il fut accusé d'adultère avec Marguerite Boissel âgée de 17 ans, épouse du chirurgien Étienne Bouchard. Il fut condamné à 600 livres d'amende. En 1671 il fut dénoncé par Pierre Barreau pour coups et blessures et en 1685, accusé de voies de faits sur la personne de Jacques Gatteau et doit lui payer 70 livres.

Les colons ne manquaient pas de vocabulaire, et c'est dans la langue de Molière que l'on s'insultait. Dans certains cas, des sentences sévères étaient appliquées pour injure aux parents, aux voisins ou aux amis. Les peines étaient infamantes et physiques. Selon Charlotte Chauvin, fille d'Anne Archambault, la cabaretière Anne Lamarque, qui a la cuisse légère, qui ouvre son alcôve à trop de clients de son établissement et qui dut justifier sa conduite devant la cour bailliagère du lieu en 1682, ne fut pas tendre pour son époux. La frivole hôtesse le traita souvent de sot, de benêt. Son mari lui disait aussi de semblables injures.

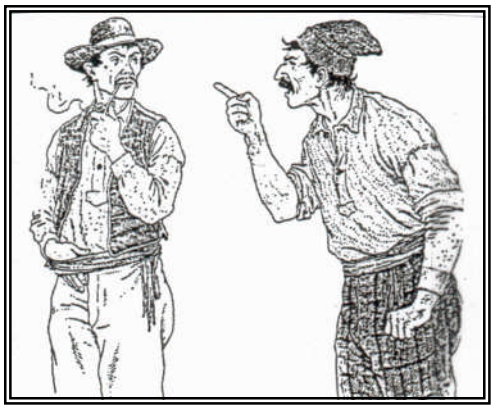

Dessin de E.-Z. Massicotte.

Le 18 novembre 1682, Gilles Lauzon, époux de Marie Archambault, porte plainte contre le ciergier Gilles Carré pour des injures proférées contre lui. Afin d'éviter de prolonger le procès entre eux, Gilles Carré le reconnaît comme un homme de bien et accepte de payer les frais du procès.

Le 9 septembre 1687, en raison d'un différent entre Jean Cardinal et Jean-Baptiste Lefebvre[3] beau-père de Jean Archambault, fils de Laurent et de Catherine Marchand, et afin d'éviter un procès entre eux, Lefebvre conclut un accord avec lui. Il payera 50 livres pour les injures et les coups qu'il a portés à Cardinal et en réparation pour ses blessures.

Autrefois plusieurs conflits "de clôtures" sont réglés en justice après une visite d'inspecteurs par suite d'une plainte déposée par un voisin. C'est le

[3] Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 1, p. 67 et 68.

cas en 1663, lorsque à la requête du lieutenant général, Zacharie Cloutier et Noël Langlois se rendent sur la terre de Paul Chalifour, époux de Jaquette Archambault, fille de l'ancêtre Jacques, pour y examiner les clôtures. Le 1er juin de la même année, ils dressent le procès-verbal de cette visite. Ils ordonnent au sieur Denis d'ériger des clôtures pour empêcher ses bêtes d'aller boire de l'eau sur la terre de Chalifour, ce qu'il ne fait pas. L'affaire va au Conseil souverain et n'est réglée en justice qu'en juillet 1668, mais le sieur Denis se fait encore prier pour installer ses clôtures.

Un autre cas survient le 30 novembre 1749 devant notaire. Il y a accord entre Jean-Baptiste Archambault et son frère Paul d'une part, et Joseph Chartier et Jacques Bombardier d'autre part pour régler leur différent relativement à une clôture sur leur terre. L'autre gendre de l'ancêtre, Urbain Tessier, époux de Marie Archambault, doit verser la somme de 10 livres à son troisième voisin. Quatre de ses bœufs et deux chevaux pâturaient sur la terre du sieur Gadbois.

Le 13 août 1670, le marguillier Gilles Lauzon fait une déclaration contre Jean-Baptiste Migeon de Branssat. Suivant l'ordre reçu de l'abbé de Queylus, il a voulu empêcher le sieur Migeon de passer avec son charroi sur le chemin de son habitation. Sa femme, Marie-Anne Archambault, fille de l'ancêtre, en a prévenu le sieur Migeon qui s'est mis en colère et l'a frappée de plusieurs coups de pieds. Elle était enceinte de deux à trois mois. Son mari, Gilles Lauzon, s'est interposé, mais le sieur Migeon l'a frappé à son tour. Il a fait cette déclaration pour s'en servir en temps et lieu.

Le présent bulletin est actuellement préparé et partiellement imprimé maison. De façon à soulager l'équipe de production, le comité analyse la possibilité de recourir à une maison spécialisée pour l'impression entière des bulletins.
De façon à couvrir les frais supplémentaires il serait souhaitable, ce que nous vous convions à faire, de trouver des commanditaires prêts à nous appuyer. Le prix de parution d'une carte professionnelle est de 75 $ annuellement (parution de 3 bulletins).
Si chaque membre trouvait un seul commanditaire, nous serions en mesure d'assumer une bonne partie des frais du bulletin, ce qui nous donnerait plus de latitude pour l'organisation de nos activités régulières. Simplement faire parvenir un chèque de 75 $ libellé à l'ordre des Archambault d'Amérique, accompagné de la carte professionnelle à l'intention de

Madame France D. Archambault,
7400, place Cointerel
Anjou, Québec
H1M 1E7

Merci de votre collaboration.
Richard Archambault
Votre président.

Coupures de presse aux Archives municipales de Montréal

Les trésors des dossiers de coupures de presse

Bref historique

« Depuis quelques années, cependant, il nous est arrivé de constater que pour satisfaire à des demandes se rattachant à l'histoire du passé, il faut souvente fois recourir aux journaux du temps pour obtenir les informations requises.»
Conrad Archambault. *Rapport annuel des Archives municipales, 1933.*

En 1933, à l'instigation de son directeur, Conrad Archambault, fils de Joseph et d'Alexina Drouin, les Archives municipales mettent sur pied les dossiers de coupures de presse qui ont pour objectif de sélectionner la documentation se rapportant à l'administration et à l'histoire de la ville de Montréal. On parle alors d'une collection d'articles descriptifs et historiques sur Montréal. Le rapport de 1935 nous renseigne sur la pertinence des coupures de presse :

« Par l'abondance de l'information qu'elle laisse deviner, cette nomenclature sera, je l'imagine, appréciée des chercheurs qui verront en elle un hommage discret à l'adresse des journalistes dont les écrits de chaque jour finissent à la longue par constituer une source de renseignements très féconde pour la préparation d'ouvrages sur les faits et gestes de la vie courante comme sur les principaux événements d'un caractère public qui surviennent de jour en jour. »
Conrad Archambault. *Rapport annuel des Archives municipales, 1935.*

On ne fait donc pas que sélectionner des articles de journaux, mais on retire aussi des documents de fonds d'archives pour les insérer au sujet donné et on y intègre des photographies. Dans une lettre du 17 avril 1952, adressée à Louis Martin-Tard du périodique *Le Petit Journal*, Conrad Archambault mentionne que « … notre documentation est faite non pas de notes diverses, comme pourraient l'imaginer les lecteurs, mais bien d'articles entiers, de photographies et même, à l'occasion, de chapitres au complet extraits de revues ou de magasines (sic !) ».

Ces dossiers sont répartis en trois types : sujets généraux, rues et bâtiments, biographies. On retrouve donc dans ces dossiers des articles de journaux, des imprimés, des documents d'archives et bien sûr des photographies. Depuis 1989, les dossiers ne contiennent que des coupures de presse.

Soixante-dix années après leur création, la Division de la gestion de documents et des archives sélectionne toujours des articles tirés des grands quotidiens montréalais *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette*.

Grâce à l'archiviste Conrad Archambault, le tout représente au-delà de 7 000 dossiers disponibles principalement sur microfilm. Les documents originaux conservés lors de la micrographie sont intégrés dans le fonds du Service du greffe.

Un dernier voyage de Monique Cartier-Archambault

Membre du Cercle des femmes journalistes

« Je crois que ce voyage va être à mon goût. » Monique.

« Cette petite phrase anodine, au bas d'une carte postale datée de Niamey, au Niger, apparaît maintenant teintée de la plus cruelle ironie. Comment un voyage d'où on ne revient pas peut-il être à son goût ?

« Et pourtant, il est probable, presque certain même, qu'avant le terrible accident du Mali, sa randonnée en pirogue sur le Niger avait eu de quoi satisfaire sa soif de nouveau, d'imprévu, d'aventures inédites sur des chemins peu fréquentés. Après avoir beaucoup voyagé selon la méthode traditionnelle, Monique Archambault voulait connaître l'inconfort et les surprises de nouvelles routes touristiques en pays inconnu. Un sort tragique l'y attendait.

« Ses amis de Montréal et d'ailleurs ne se consoleront pas d'être privés pour toujours de la présence de cette belle créature rayonnante qui, naturellement, attirait le regard et suscitait la sympathie, prélude à l'amitié.

« Après avoir été la première des hôtesses d'Expo-67, Monique Archambault était éminemment qualifiée pour représenter Montréal auprès de nos groupes et invités de marque. Mais cette femme élégante, gaie et chaleureuse était beaucoup plus qu'une « hôtesse » selon la conception ordinaire des spécialistes en « Public relations » ; elle avait du caractère, du piquant, beaucoup de dynamisme et de générosité sous des apparences d'indépendance.

« Quand on l'avait approchée ou qu'on lui avait parlé une fois, on ne l'oubliait pas. Pour beaucoup de gens parmi les plus exigeants, elle représentait un type supérieur de Québecoise, forte des meilleures qualités de l'excellent milieu où elle avait grandi. »

Cyrille Felteau

— *La Presse*, Montréal, mardi 13 mars 1973 —

Madame Monique Cartier-Archambault succombe à ses blessures dans un hôpital de Paris.

L'accident d'autobus qui a coûté la vie dimanche dernier, au Mali, à Mme Suzanne Cloutier, épouse du ministre François Cloutier, a fait, hier soir, une septième victime.

Madame Monique Cartier-Archambault, de l'Office municipal du tourisme, de Montréal, a en effet succombé aux brûlures qu'elle avait subies dans le terrible accident. Employée depuis près de 10 ans à l'Office municipal du tourisme, Madame Monique Cartier-Archambault était responsable de l'accueil des groupes des visiteurs de marque et invités d'honneur de la métropole.

Fille de Jacques Cartier et de Lucienne Rouillard, Monique s'est mariée à Saint-Jean-sur-Richelieu le 23 juillet 1955 à André Archambault, fils d'Alphonse et de Corinne Gagnon[1].

— Dimanche, *Montréal-Matin*, 11 mars 1973 —

[1] Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 4, p. 41.

29 décembre 1898
première séance publique de l'École littéraire de Montréal

Le 23 novembre 1895, le journal *La Presse* annonçait la fondation de l'École littéraire de Montréal. Germain Beaulieu en fut le président ; Louvigny de Montigny, le secrétaire-archiviste ; Jean Charbonneau, le secrétaire-correspondant et W. Dumont, le trésorier, remplacé quelques années plus tard par Louis-Joseph Béliveau.

On se réunit d'abord une fois par mois, puis toutes les quinzaines et enfin chaque semaine.

En 1897, on y donna des cours de sciences et de lettres qui furent répartis comme suit : botanique, E.Z. Massicotte ; histoire naturelle, Germain Beaulieu ; philosophie, Jean Charbonneau ; histoire de la littérature, H. Desjardins ; poétique, Joseph Melançon : histoire du Canada, Georges-A. Dumont ; architecture, Arthur de Bussières ; esthétique, Albert Ferland.

« Cette même année, en septembre 1897, une histoire d'amour qui, au début n'était qu'une vague rumeur, se concrétise à la grande joie de tous. On annonce en effet le mariage de Louis-Joseph Béliveau avec une charmante jeune fille brune, Bernadette Archambault ; il a 23 ans, elle, 20.

« Le très connu Louis-Joseph Béliveau, depuis plusieurs années, est demeuré fidèle à la muse, sans être révolutionnaire. Il versifie sans relâche selon la tradition romantique, en publiant ses vers et sa prose dans *Le Monde Illustré*. À l'École littéraire de Montréal, il s'est fait remarquer par ses interventions sérieuses, son esprit fortement attaché à la tradition française et son sens pratique. Ce n'est pas sans raison qu'on lui confie la tâche d'administrer les maigres fonds de l'École littéraire à titre de trésorier. En juillet 1896, il fonde la Librairie Béliveau-Archambault, 1617, rue Notre-Dame à Montréal, qui deviendra plus tard la Librairie ancienne et moderne.

« Bernadette Archambault est la fille d'Urgel-Eugène et d'Azilda-Félonise Robitaille[1]. Urgel-Eugène fut le directeur de l'Académie commerciale catholique de Montréal (1859), directeur et surintendant de la Commission scolaire de Montréal (1873), un des fondateurs de l'École polytechnique. Urgel-Eugène Archambault est le frère de Louis, fondateur de la première société d'assurance du Québec, la Société des artisans canadiens-français, devenue plus tard Les Coopérants.

« Le mariage a été béni le 21 septembre 1897, à l'église Notre-Dame de Montréal, dans la somptueuse chapelle du Sacré-Cœur. Plusieurs membres de l'École littéraire ont assisté à la cérémonie et parmi eux figurait le renommé Émile Nelligan.

« En pareilles circonstances, la tradition commande d'offrir un cadeau aux nouveaux mariés. Les membres de l'École littéraire de Montréal décident de présenter un album dont les pages seraient remplies de leurs écritures. Ainsi sera réalisé en septembre 1897 un petit bouquin noir doré sur tranche, sans titre, que Louis-Joseph appellera avec fierté, et ce jusqu'à sa mort, *Album souvenir* de son mariage. Dix écrivains y signent des textes en vers et en prose dans l'ordre suivant : Albert Ferland, Jean Charbonneau, Arthur de Bussières, Émile Nelligan, Gustave Comte, Georges-A. Dumont, E.-Z. Massicotte, Henri Desjardins, Germain Beaulieu et Pierre Bédard. Cet échantillon d'écriture est devenu depuis un document précieux non pas tellement sur le mariage de Louis-Joseph et de Bernadette, mais sur l'École littéraire de Montréal telle qu'elle était vers la fin de 1897.

---

[1] Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 3, p. 189.
Paul Wycznsky, *Nelligan Biographie 1879-1941.*
Élie de Salvail, *366 anniversaires canadiens, 1949.*

« En 1900, l'École littéraire est à son apogée. À partir du mois d'avril, l'assistance aux séances est souvent réduite à quatre ou cinq membres.

Toutefois, l'École littéraire vit encore après trente-trois ans, moins militante peut-être, devenue comme une académie intime, mais conservant néanmoins le feu sacré, et continuant d'exercer sur les lettres une influence discrète.

(Entrefilet, 2 octobre 1897)

Bernadette Archambault
et Louis-Joseph Béliveau

Notre aimable correspondant, M. L.-J. Béliveau, libraire, rue Notre-Dame, s'étant choisi une compagne selon son cœur, Mlle Bernadette Archambault, fille de M. Urgel-E. Archambault, directeur de l'école catholique du Plateau, lui a donné son nom avec son cœur, le 21 septembre, à la chapelle du Sacré-Cœur, église Notre-Dame.

Nous souhaitons aux jeunes époux toute sorte de bonheur, et espérons que M. Béliveau nous donnera de belles choses pour *Le Monde Illustré.*

Saviez-vous que...

… Le romancier et biographe français Henri Troyat a publié en 1994 une biographie de Charles Beaudelaire. Troyat nous apprend que la mère du poète s'appelait Caroline Archimbaut-Dufrays. Rappelons entre parenthèses qu'Archimbaut, nom formé par la mauvaise prononciation d'Archambault, est de la même origine que notre patronyme. Le père de Charles, fonctionnaire retraité du sénat, avait épousé Caroline en secondes noces le 9 septembre 1819. Charles est né le 9 avril 1821.

Nos excuses

Bulletin 67 « Yves alias "Yevez" Archambault et le AKI ou le FOOTBAG ».
Yves est le fils de Richard et d'Huguette Lemay.
Si vous voulez en savoir davantage sur le « AKI » ou le « FOOTBAG » visiter le site Internet
www.prokicket.ca/fran/introduction.htm

Joseph-Sergius Archambault
Maire de Terrebonne de 1879 à 1887 et 1889 à 1892

Fils de Joseph et d'Adèle Crépeau de Mascouche, le docteur Joseph-Sergius Archambault fit ses études au Collège des médecins de Montréal. Il poursuit ses études à l'Université Victoria à Cobourg (Ontario), université affiliée à l'Université de Montréal, dont il a été diplômé en 1866. Il a été admis à l'exercice de la médecine le 13 mai 1868.

Le 6 août 1870, le docteur Joseph-Sergius Archambault épouse à Terrebonne Marie-Louise-Julie-Virginie Drapeau, née à Terrebonne le 12 octobre 1842. En 1879, il est élu maire de Terrebonne pour la première fois et il siégea comme tel jusqu'en 1892. Il est celui qui eut l'honneur de siéger le plus longtemps comme premier magistrat, soit treize années consécutives. Il est à noter qu'à cette époque, jusqu'en 1923, le maire était élu pour une année seulement. La rue Archambault à Terrebonne a été nommée en son honneur.

Du mariage de Joseph-Sergius et de Virginie Drapeau, trois enfants sont nés : Léon-Charles-Arthur, fonctionnaire, né à Terrebonne le 16 décembre 1872 et marié à Montréal le 2 octobre 1901 à Rose de Lamirande. Sarah, mariée à Montréal le 9 janvier 1899, à François-Xavier Sylvestre et Joseph-Serge (Palmieri) né à Terrebonne le 15 octobre 1871. Le 4 mai 1896, il épouse à Montréal M.-Zoraïde Robillard, fille de T.-H. Robillard, ancien surintendant de la compagnie de tramways. Joseph-Serge (Palmieri) fut un des créateurs du théâtre français à Montréal. Il débuta au théâtre en 1898, en 1900, au Théâtre National dont il fut un des fondateurs et directeur[1].

Premier hôtel de ville de Terrebonne, 1890

Au cours des mandats du maire Archambault, les actions du conseil sont nombreuses et plusieurs constituent des primeurs dans cette municipalité. C'est sous son administration par exemple que le premier contrat d'électrification est signé. Des bonus sont également distribués aux entreprises qui s'installent dans la ville. En 1892, le conseil forme un corps de pompiers volontaires. Et c'est finalement au cours se son second mandat que le premier hôtel de ville de Terrebonne est construit en 1890[2],.

[1] Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 3, p. 149 et vol. 4, p. 309.

[2] www.collections.ic.gc.ca/terrebonne

Quelques anecdotes pendant les mandats d' Archambault

-1884-

À la séance du Conseil du 7 mai 1884, le maire Joseph-Sergius Archambault, est autorisé à donner avis dans la ville de Montréal, afin d'inviter les manufacturiers à s'établir à Terrebonne et qu'une exemption de taxes leur soit accordée. Ces annonces ont été publiées dans *La Minerve* et dans *Le Star.*

Voici le texte, de *La Minerve* :

AVIS

Dans le but d'encourager l'établissement de manufactures à Terrebonne, la Corporation de la Ville de Terrebonne est prête à exempter de taxes pour une période de temps raisonnable, toutes personnes qui voudront établir quelques industries dans ses limites.
Dès maintenant il y a des pouvoirs d'eau à louer et à vendre.
S'adresser au soussigné à Terrebonne.
J. S. Archambault, maire.

-1885-

Afin de montrer combien le mode de vie était axé sur l'économie la plus stricte, voici un texte du registre des membres des assemblées de 1885 dont le conseiller Cyprien Archambault est membre du comité des chemins :
M. C. Beausoleil, journalier de cette ville a offert « ses services pour l'entretien des fanaux durant la saison prochaine moyennant le prix de $ 40,00. M. le conseiller Archambault explique au Conseil que M. Beausoleil devra allumer les lampes, les éteindre et les tenir propres durant la période du temps qui s'écoulera depuis le quinze avril courant ou environ jusqu'à ce que les terres soient couvertes de neige l'automne prochain (1885) sauf durant les soirs et les nuits qui seront éclairés par la lune… »

Cyprien Archambault fut conseiller à Terrebonne et siégea au comité des chemins de 1882 à 1887.

-1887-

En 1887 le conseil municipal Archambault s'assemble plusieurs fois, jusqu'à trois fois par mois à cause de nombreux problèmes majeurs à l'époque.

Nous voyons à la séance du 16 avril, le Conseil refuser deux permis de vente de liqueurs alcoolisées à M. Bernardin et Gauveau « qui ont agi de manière à attirer sur eux-mêmes et partant sur le Conseil (qui donnait les permis alors) comme corps, les reproches de celui (M. le curé L. J. Piché) qui, dans la ville et la paroisse, est tenu de veiller à la moralité publique »… « Ces messieurs tenaient leurs « barres » (sic) ouvertes le dimanche et ils ont même permis les jeux intéressés dans leurs appartements même où ils débitent les liqueurs ».

Ce problème revient à la table municipale à la séance suivante alors que le maire Archambault communique ses impressions à ses collègues. Il abonde dans le sens de la résolution passée, mais comme il tient à ce que Terrebonne ait des hôtels pour recevoir les voyageurs, il décrète un programme en trois points que les aubergistes devront signer. M. Bernardin écrit ensuite au Conseil une longue lettre pour se défendre, alléguant entre autres, que « jamais il n'a permis, ni ne permettra les jeux de cartes ou autres dans son hôtel… les dimanches et fêtes d'obligation ». Il n'est pas question des autres jours !

Enfin, vu cette bonne volonté, le Conseil revient sur sa décision et obéit aux désirs du maire Archambault. Les hôteliers auront enfin leur permis[1].

[1] Jacques Corbeil, Aimé Despatis, *Terrebonne 110 ans d'histoire du conseil municipal.*

Daniel « Archie » Archambault un passionné de la moto

En février 2000, le Comité d'action politique des motocyclistes (CAPM) a tenu sa troisième assemblée générale. Or, Daniel Archambault, l'un des membres les plus actifs et imaginatifs de l'organisme, s'est aperçu que le comité commençait à montrer des signes d'usure. Les réflexions d'« Archie » ne sont pas demeurées dans l'abstrait.

Audacieux, « Archie » est passé de la réflexion aux actes en organisant une réunion spéciale d'information sur les droits des motocyclistes de sa région. Le 28 mars suivant, la rencontre a lieu dans la salle de réunion du conseil municipal de Coaticook, pleine à craquer de motocyclistes désireux de s'informer de ce qui se faisait pour la défense de leurs droits. Daniel « Archie » Archambault avait convoqué la presse locale, ce qui a provoqué une vague considérable de demandes d'information auprès du CAPM.

Toujours audacieux et imaginatif « Archie » a invité tous les motocyclistes à une réunion à Granby, au mois d'avril suivant.

« Alliant l'audace à l'imagination, Archie invita tous les motocyclistes qu'il rencontrait à assister à la réunion. Comme c'est souvent le cas en pareille occasion, beaucoup lui répondirent qu'ils seraient présents. C'est alors que l'imagination fertile d'Archie entra en jeu ; il leur demanda, à chacun de ceux-là, de lui remettre 20 $ pour confirmer leur présence en ajoutant qu'il le leur remettrait à la sortie de la réunion, s'assurant ainsi, hors de tout doute raisonnable, du succès du projet. Et Archie était un homme de parole. À la sortie de la réunion, il était bien là avec leurs billets 20 $, mais les tenant bien fermement dans sa main, il leur demandait, à chacun, un par un, s'ils avaient appris quelques choses, s'ils estimaient que le CAPM défendait efficacement leurs droits… avant de leur présenter, de l'autre main, un formulaire de demande d'une carte d'adhésion au CAPM qui, par un drôle de hasard, coïncidait avec les 20 $ en question. Le tout avec, comme résultat de son audace et de son imagination, dans les semaines qui suivirent, plus de soixante-dix nouveaux titulaires d'une carte de d'adhésion du CAPM (uniquement dans sa région) et presque deux milliers de dollars dans les caisses du CAPM pour la défense de leurs droits.

« Archie, par son audace et son imagination, a réussi à remotiver ces éléments actifs dont nous disions précédemment qu'ils démontraient des traces d'usure[1].

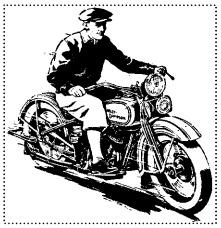

Une délégation de motocyclistes accompagnait dans son dernier voyage Daniel Archambault décédé le 5 août 2000, un authentique *gars de bécyk*.

[1] Ginette Blouin, coordinatrice du CAPM.
Serge Huard, porte-parole du CAPM.

Saviez-vous que...

… En poste depuis le 7 juin 2004, le nouveau vice-président du secteur « santé » à la Société générale de financement (SGF) est M. André Archimbault. Au cours du congrès Biocontact, à Québec au début d'octobre, M. Archimbault a fait savoir que la SGF investira dans des firmes du domaine de la biotechnologie. M. Archimbault né en France fait partie de la grande famille Archambault, car le « im » qui distingue son patronyme du nôtre n'est guère que la diphtongaison du « am » en « im ».

Les années 20 et 30 vues par… Edmond Archambault

« 35 $ par partie, et pas de grève ! »

Né à Montréal en novembre 1905, Edmond Archambault n'a pas joué dans la Ligue nationale, mais il en a partagé plusieurs moments. « Quasi professionnel » pendant 15 ans, le jeune athlète de 85 ans rappelle ici sa carrière et donne un aperçu du hockey tel qu'on le jouait à une toute autre époque.

« Je suis entré au Forum de Montréal en 1927. J'avais joué au collège et, désireux de poursuivre, j'ai pris les bouchées doubles : je me suis joint au Canadien senior et j'ai accepté une offre de la " ligue des banques ". Dans ces deux circuits, le calibre de jeu était très relevé. Plusieurs des joueurs qui allaient jouer dans la Ligue nationale provenaient d'ailleurs des rangs seniors.

Edmond Archambault dans l'uniforme des Victorias de Montréal de la Ligue senior, en 1939.

« En jouant dans deux ligues, je disputais jusqu'à trois parties par semaine. Rien à envier aux pros d'aujourd'hui…

« Je crois bien que j'étais assez talentueux pour jouer dans la LNH. Mais dans les années 20, la situation était bien différente. Les banques (Royale, de Montréal, BCN, d'Hochelaga…) qui commanditaient les équipes offraient un emploi permanent à leurs joueurs, un énorme avantage. De plus, en jouant senior, je recevais 35 $ par partie, une petite fortune !

« J'étais gardien de but, et le style n'avait aucune commune mesure avec ce qu'on voit aujourd'hui : pas de casque, pas de mitaine. On devait « pincer » la rondelle entre le pouce et l'index, et les arbitres étaient sévères à notre endroit.

« Si je n'ai pas joué dans la grande ligue, j'ai par contre eu fréquemment l'occasion de m'exercer avec ceux qui en faisaient partie. Je participais aux entraînements du Canadien, des Maroons et des équipes en visite au Forum. Comme les clubs n'alignaient qu'un seul gardien, ils employaient souvent un remplaçant lors des exercices.

« De plus, à la fin de la saison, il n'était pas rare que l'on dispute des matches hors concours contre le Canadien. Le meilleur que j'ai affronté ? Aurèle Joliat.

« Ma carrière a pris fin brusquement, en 1942, lorsqu'un tir m'a atteint en plein dans l'œil, dont j'ai perdu l'usage pendant six mois. Vous dire, garder le filet sans masque n'était pas une sinécure…

« Je suis devenu un golfeur invétéré, mais l'amour du hockey ne m'a jamais quitté, et cet hiver, pour la première fois en 49 ans, j'ai bien l'intention de chausser à nouveau les patins[1]*.»*

Edmond Archambault, fils de Médéric et de Graziella Bureau[2], est décédé le 11 décembre 2003, à l'âge de 98 ans.

[1] *La Presse*, Montréal, samedi 26 octobre 1991.

[2] Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 5, p. 145.

LES GÎTES DU PASSANT

Le gîte du passant est un genre d'hébergement touristique original, qui a une longue histoire en Grande-Bretagne et dans plusieurs pays d'Europe.

Cette formule d'hébergement, qui a changé les habitudes de voyage dans toute l'Amérique, est un phénomène de plus en plus répandu. Moins onéreux que les motels et les hôtels, les gîtes se trouvent dans des maisons privées où l'accueil est chaleureux et particulièrement agréable. On vous sert de copieux petits déjeuners où souvent l'hôtesse a boulangé son propre pain et fait ses confitures. C'est une façon d'apprendre l'histoire de la région et d'échanger avec des gens venus de partout.

Notons-en quelques-uns.

<u>À Québec</u>

À la campagne en ville

Cette chaleureuse maison datant de 1930, administrée par Marie Archambault, fille de Jacques et d'Yvette Fournier[1], est située à deux minutes à pied de la vieille ville. À proximité, vous pourrez visiter plusieurs musées, des centres

d'interprétation et des lieux historiques. À votre retour au gîte, vous pouvez vous détendre au salon ou sur la galerie à l'ombre des tilleuls. Au petit déjeuner, Marie vous raconte l'histoire de la belle ville de Québec. Deux chambres sont à votre disposition, dont une avec salle de bains à partager.

Le gîte est situé au 1160, avenue Murray.
Tél. (418) 683-6638

<u>À Saint-Donat</u>

Auberge Archambault

L'auberge Archambault est un établissement confortable et paisible de 12 chambres, avec bains à remous, foyers, piscine chauffée. Elle est située au centre du village de Saint-Donat, à deux pas des plages du lac Archambault.

Vous pourrez relaxer au calme sur les terrasses, dans le grand jardin aménagé pour la détente, et dans les chambres confortables et très propres, équipées de télévision avec câble, certaines avec réfrigérateur.

Un salon-salle à manger avec une grande cheminée, un piano et une boutique cadeaux vous attendent. L'auberge est aussi et surtout réputée pour son accueil chaleureux, ses petites attentions, beaucoup de services et ses petits déjeuners gargantuesques.

Tél. 1-888-745-0606

[1] Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 5, p. 163.

Noyers-sur-Serein (Yonne), France

Château d'Archambault

À deux pas du village médiéval, cette maison de maître du XIX^{e} siècle est entièrement rénovée. Un chaleureux accueil vous attend avec un bon petit déjeuner.

Cette maison fut un temps la propriété du cuisinier de Napoléon III.

Située dans un parc de quatre hertares, au cœur d'une région verte et vallonnée, elle peut accueillir huit personnes en chambres d'hôtes avec chacune un lit deux places et une salle de bains et deux chambres avec lits individuels et douches.

Tél. 03 86 82 67 55

Michigan, États-Unis

Le Hackley-Holt House Band B.

Ce gîte située dans l'Historic Heritage Village, au 523 W. Clay Avenue, Muskegon, Michigan, 49440, est administré par Michelle Archambault, une des trois copropriétaires.

Cette charmante maison de style victorien offre quatre chambres avec télévision au premier étage et sert le déjeuner complet. Reposez-vous sur la galerie en admirant le beau jardin d'annuelles.

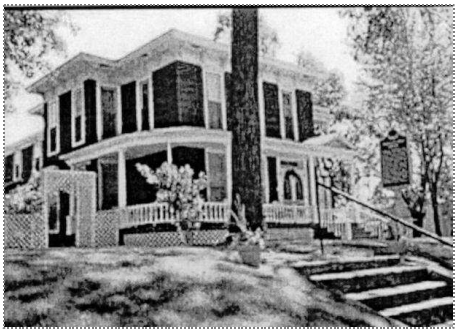

Vous êtes à quelques minutes à pied du lac Muskegon, d'un parc, d'un stade, d'un théâtre, des activités du centre-ville et près des plages du lac Michigan.

Rhônes-Alpes, France

Fleur des Neiges

Propriété de M. Archambault, cet hôtel est une construction de type chalet, situé à l'écart du centre de Morzine, capitale touristique du Haut Chablais. Ouvert du 1er juillet au 15 septembre et

du 15 décembre au 30 avril, elle possède 34 chambres toutes équipées de salles de bains ou douches et de télévision. Vous pouvez barboter dans la piscine, couverte l'hiver, après une journée de ski. Le programme de l'hôtel reflète l'état d'esprit de la station très sport et détente.

Tél. 04 50 79 01 23

Ne finissez pas votre assiette

« Finis ton assiette, il y a des enfants qui n'ont rien à manger ! »

« Comme votre mère, Jean-François Archambault déteste voir des aliments se perdre alors que partout au Québec, des milliers d'enfants et d'adultes ne mangent pas à leur faim. Mais là s'arrête la comparaison. Jean-François est directeur des ventes et du marketing à l'hôtel Marriott du Vieux-Montréal. Ce qui ne l'empêche pas d'être idéaliste.

« Déjà, lorsqu'il étudiait à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et qu'il travaillait dans de grands banquets, il était consterné par les quantités d'excellente nourriture qui finissaient à la poubelle. Il se disait qu'un jour, quand il serait directeur général d'un hôtel, il pourrait convaincre le reste de la profession de créer un système pour redistribuer ces surplus. Jean-François ne dirige pas encore un hôtel, il n'a que 28 ans. Mais quand sa mère est décédée prématurément d'un cancer il y a quatre ans, il a décidé que les rêves ne pouvaient pas attendre. Six mois plus tard, il commençait à plancher sur le projet de La Tablée des Chefs, qui a démarré ses activités l'an dernier. « Je me suis dit : on va créer un genre de club où les hôteliers et les restaurateurs feraient du réseautage avec les organismes communautaires et s'assureraient que les surplus de nourriture soient retournés à des gens qui en ont besoin. C'est une relation d'affaires », explique-t-il avec enthousiasme. Un premier gros partenaire, le Windsor dans le centre-ville de Montréal, vient d'adopter la formule. Les contrats de location offrent aux clients la possibilité de céder les surplus de nourriture générés par leur événement à la Tablée, qui demandera à un organisme communautaire de venir les récupérer.

« On parle évidemment des aliments intacts et non de ce qui reste dans les assiettes des convives.

« L'organisme récupérera les surplus du Festin de la Saint-Hubert, un souper bénéfice à 250 $ le couvert qui avait fourni l'an dernier une centaine de kilos de gibier et de desserts. Et les deux restaurants qui participent pour l'instant à la Tablée sont Le Toqué ! et Les Chèvres, des phares gastronomiques qui se passent de présentation.

La Tablée ne distribue pas que des surplus. Au printemps prochain, une dizaine d'écoles hôtelières confectionneront du gratin de veau durant une semaine pour en donner à toutes les banques alimentaires Moisson. Les Producteurs de veau de grains du Québec donneront 3 500 kilos de veau haché, Hector Larrivée, un gros fournisseur de la restauration, donnera les légumes et Jean-François est en discussion pour obtenir 3 000 kilos de mozarella et 4 200 kilos de pâtes. Comme pour toutes les activités de la Tablée, Alcan fournit les contenants en aluminium.

« Jean-François se donne trois ans pour convaincre 500 hôtels et restaurants de devenir partenaires, ce qui pourrait fournir 250 000 repas par an au Québec.

Jean-François est le fils de Jean-Pierre Archambault et petit-fils de Pierre et d'Aimée Desjardins[1].

[1] Pierre Archambault, *Dictionnaire des Archambault d'Amérique*, vol. 6, p. 257.
Source: *La Presse*, Montréal vendredi 15 octobre 2004.

Rubrique nécrologique

Jean-Luc Archambault, fils de Philippe et d'Aline Labadie, décédé à Sainte-Rose le 13 octobre 2004 âgé de 48 ans. Il laisse dans le deuil sa sœur Diane et ses frères Raoul, Alain et Richard.

Juliette Archambault Doyle, fille d'Alphonse et de Maria Célanise Lussier, décédée à Beloeil le 30 octobre 2004 âgée de 94 ans. Épouse de feu Georges Doyle, elle laisse dans le deuil son fils Yves.

Hélène Archambault Dragon, fille de Jean-Baptiste et de Ludivine Tessier, décédée à la maison Victor-Gadbois le 23 novembre 2004 âgée de 79 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Bernard Dragon, ses enfants Monique, Denis et Yves.

Claire Archambault Martel, épouse de feu Georges Martel, décédée à Montréal le 23 décembre 2004 âgée de 83 ans.

Gérard Archambault, fils d'Ulric et d'Ernestine Mayer, décédé à Laval le 31 décembre 2004 âgé de 62 ans. Il laisse dans le deuil son fils Sylvain.

Anna Archambault, fille d'Eugène et d'Emma Crépeau, décédée à Saint-Jérôme le 1er janvier 2005 âgée de 82 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Viateur Archambault, ses enfants Madeleine, Monique, Claire, Charles, Richard, Clément et Cécile, ses sœurs Mme Aline Archambault Lalancette et Mme Lucille Archambault.

Robert Archambault, fils de Léo et de Jeannette Galarneau, décédé le 9 janvier 2005 âgé de 72 ans. Époux de feu Jacqueline Pagé, il laisse dans le deuil ses enfants Michel, Diane, Manon et Chantal.

Jean-Louis Archambault, fils d'Esdras et d'Émilia Guérin, décédé à Saint-Louis-de-Gonzague le 4 février 2005 âgé de 70 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Madeleine Trépanier et ses enfants Réjean, Richard, Lorraine et Denis.

Rita Archambault Charbonneau, fille d'Arthur Archambault et de Maria Archambault, décédée le 15 février 2005 à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, âgée de 83 ans. Épouse de feu Olivain Charbonneau, elle laisse dans le deuil ses enfants Jacques, Ghyslaine, Francine et Serge.

Thérèse Latulippe Archambault, décédée à Brossard le 1er février 2005 âgée de 86 ans. Épouse de feu Lucien Archambault, elle laisse dans le deuil ses enfants Nicole, Pierre, Francine, Gaétan et Marcel.

À ces familles éprouvées, les condoléances des Archambault d'Amérique.

Des gens d'affaires : les Archambault

Roméo Archambault et Germaine Wincell de Terrebonne vivent bien grâce à une vie remplie d'idées et de débrouillardise sur le plan des affaires et du cœur.

Danièle Miny

57 ans de mariage

Ces deux amoureux âgés de 76 ans (Germaine) et 83 ans (Roméo) ont fêté leur 57e anniversaire de mariage le 10 juillet en compagnie de leurs cinq enfants et neuf petits-enfants. Roméo est le fils d'Édouard Archambault et de Maria Boisvert, des cultivateurs de Sainte-Anne-des-Plaines.

Germaine vient de Saint-Boniface au Manitoba. Roméo et Germaine se sont rencontrés à Saint-Boniface au cours d'un stage de travail de Roméo alors qu'il avait dix-sept ans. « Les temps difficiles, il fallait courir le Canada pour trouver des jobs ; j'ai toujours été dans l'agriculture », d'expliquer Roméo.

16 commerces

Les Archambault avaient une terre à Mascouche. Au cours des années qui ont suivi, ils se sont lancés dans le commerce. Ils achetaient des faillites et les remettaient sur pied. C'est surtout madame Archambault qui avait cette charge de redonner vie au commerce ; Roméo achetait les dépanneurs et les restaurants.

« J'ai vendu des patates frites et des hot dogs avec chou pendant cinq ans dans Terrebonne avec une voiture tirée par des chevaux. Les gens payaient 10 sous pour les patates frites et les hot dogs. » Les Archambault furent colons en Abitibi pendant cinq années. Roméo travaillait comme cultivateur à 5 cents de l'heure. « Le travail ne m'a jamais fait peur. J'ai toujours travaillé fort. J'ai fait de la pitoune qu'on vendait 25 cents la corde.

« C'était le bon temps pareil ; et puis les gens se parlaient plus qu'aujourd'hui. » En plus de commercer, monsieur Archambault fut l'un des premiers à ouvrir une piste de course de poney à Terrebonne. Malgré toutes ces aventures, ces négoces et ces grands voyages, les Archambault sont restés simples et naturels et ne se gênent pas de manger leur gros lard salé chaque matin, lard préparé avec amour par Germaine[1].

[1] *La revue de Terrebonne*, juillet 1989.

Claude Ghanimé

TRANSLATEX
Communications +
RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

LONGUEUIL
1669, rue Cartier
Longueuil (Québec) J4H 4E2
(450) 463-0204 / Télec. (450) 463-0227
Courriel : Translatex.com@sympatico.ca

Un membre nous écrit…

… Le brunch était excellent, tout à fait à la hauteur que l'on se fait des Archambault d'Amérique…! Je demeure une cousine toujours solidaire.
Aline Archambault Lalancette.

… J'ai le regret de vous fausser compagnie à vos réunions, mon mari étant gravement malade. Mais j'attends toujours avec impatience le bulletin. Continuez le bon travail et j'apprécie beaucoup les photos de vos réunions dans le bulletin. Ça me permet de suivre les activités auxquelles on ne peut participer. Merci beaucoup.
Carmen Archambault Bonenfant, Pointe-aux-Trembles.

… Mon frère et moi sommes heureux d'être membres de l'Association. J'ai déjà envoyé une commande pour les dictionnaires généalogiques, vol. 1, 2 et 3 et quelques articles que vous offrez. L'histoire de Jacques fut une révélation pour nous et une fois de plus je veux vous féliciter pour votre site Internet.
Jane Rogers Archambault, Terre Haute, Indiana.

Bienvenue aux nouveaux adhérents

M. Constant Archambault	Sherbrooke
Mme Lilianne Chartrand	Montréal
M. Benjamin A. Archambault	Terre Haute, Indiana
M. Matthew T. Archambault	Terre Haute, Indiana

Denise Archambault
NOTAIRE
Me Denise Archambault
2100, rue Fleury Est, bureau 200
Montréal (Québec) H2B 1J5
Téléphone (514) 722-0084
Télécopieur (514) 722-1093

Century 21
Place Versailles
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
Century 21

Vous méritez
ce qu'il y a de mieux…
Danya Archambault
Agent immobilier affilié
Cell: (514) 795-0210

AUTRE ÉPOQUE, AUTRES SENSIBILITÉS, AUTRES PRÉNOMS

Il y a des modes dans les prénoms, comme en tout autre chose. Aujourd'hui les jeunes Québécois francophones s'appellent Kevin, Jonathan, Kent, David ou Sébastien. Les filles se prénomment Nancy, Jessica, Jenifer, Audrey ou Ariane. On peut tout de suite y voir l'influence directe des feuilletons télévisés américains.

Au contraire, dans les années 1930 et 1940, les noms de baptême avaient une consonance générale beaucoup plus française que ceux de maintenant. Les Jacques, André, Paul, Claude Pierre pour les garçons, les Monique, Lucile, Jeannine, Yvette, Madeleine pour les filles étaient les prénoms les plus courants. Du reste, dans l'ensemble, ils se rapprochaient beaucoup des prénoms de nos ancêtres des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Or, au cours de mes recherches dans le dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique j'ai été frappé par l'étangeté, l'insolite et parfois – Dieu me pardonne ! –, le ridicule des prénoms masculins et féminins de nos bisaïeuls et trisaïeuls de l'époque victorienne. On se demande en effet où les parents puisaient leur inspiration à la lecture des registres paroissiaux qu'ils les fabriquaient de toutes pièces, tels ceux de ces pauvres hommes prénommées Euphémien, Alphérie, Ananias, Tharsile ou Procul. Les malheureuses femmes n'étant pas en reste fournissaient des Euphébronie, Armésine, Adoilda, Carmélice ou Zénobie. Quel effet comique devaient produire les parents quand ils prenaient dans leur bras leur nourrisson en leur susurrant des mots doux : « Viens, mon beau p'tit Orculisse » ou encore : « Chère p'tite Célanire ! » Combinés aux noms de famille, qui présentaient souvent eux-mêmes des sonorités cocasses, les oreilles des contemporains ont dû en entendre des vertes et des pas mûres ! À moins que ce ne soit nos oreilles modernes qui sont trop sensibles à la cacophonie que produit la proximité de certaines syllabes ou de certains agencements qui hurlent d'effroi de se voir accouplés, tels Basilice Robinette ou encore Exégina Lanouette !…

A contrario, j'ai relevé dans les familles collatérales des patronymes composés aux consonances tout à fait harmonieuses. À titre d'exemples : Bricault-Lamarche, Émery-Coderre, Janot-Lachapelle, Paquet-Lavallée, Talon-Lespérance, Debussat-Saint-Germain, Laporte-Saint-Georges, Chevaudier-Lépine, Raymond-Vert, Brien-Desrosiers, sauf un, tout à fait bizarre : Cheval-Saint-Jacques…

En terminant, voici un petit répertoire de prénoms étonnants du XIX^{e} siècle, qui ne manquent pas de piquant. Pour les hommes : Petrus, Cyriac, Macaire, Alcée, Ildège, Masséo. Chez les femmes : Domithilde, Théotiste, Arzélie, Uranie, Anagine. Les malheureux Archambault qui portaient ces prénoms comme une chape de plomb sous Victoria ! Nos bisaïeuls et trisaïeul ne connaissaient certes pas le quatrain de Boileau :

Il est heureux choix de noms harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux;
Un prénoms bien choisi, quelle qu'en soit la pensée
Ne peut plaire à l'esprit si l'oreille est blessée.

J.A.

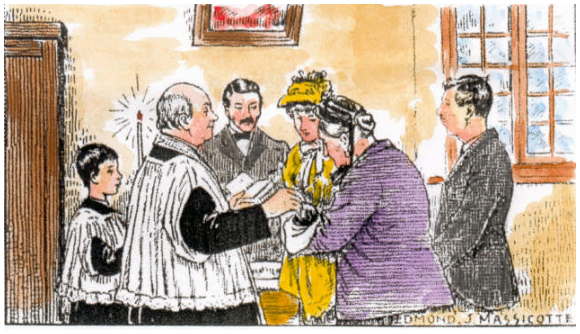

« Je te baptise Orculisse, Procul, Uranie, Anagine, etc., etc. »